



## Avis d'appel public à la concurrence

- *Nom et adresse officiels de l'organisme acheteur* : CA Salon Etang de Berre-Durance.

Correspondant : dominique LIVOLSI, 281, boulevard du Maréchal Foch B.P. 274, 13666 Salon-de-Provence, tél. : 04-90-44-40-66, télécopieur : 04-90-17-05-59, courriel : dominique.livolsi@agglopole-provence.org, adresse internet : <http://www.agglopole-provence.fr>.

*Principale(s) Activité(s) du pouvoir adjudicateur* : Services généraux des administrations publiques, Etablissement Public de Coopération Intercommunale (EPCI).

**Objet du marché : mission de maîtrise d'œuvre pour l'agrandissement de la station d'épuration sur la Commune d'eyguières, sur le territoire d'agglopole Provence.**

*Catégorie de services* : 12.

*CPV - Objet principal* : 71000000

*Objets supplémentaires* : 71322000.

*Lieu d'exécution* : commune d'eyguières.

*Code NUTS* : FR824.

L'avis implique un marché public.

### *Caractéristiques principales :*

le présent marché est constitué des éléments suivants :

Eléments de mission :

Ep - études préliminaires

Avp - avant-Projet

Pro - projet

Act - assistance pour la passation du contrat de travaux

Visa - conformité et visa d'exécution au projet

Det- direction de l'exécution des travaux

Aor - assistance aux opérations de réception et

de garantie de parfait achèvement

Opc - ordonnancement, pilotage et

coordination

Le contenu de chaque élément de mission est celui qui figure à l'annexe III de l'arrêté du 21 Décembre 1993.

Eléments de mission complémentaire :

Dpc - dossier de permis de construire et

éventuellement des permis de démolir

Eg - étude Géotechnique

Aconst - assistance à la consultation pour les

contrôles extérieurs (contrôle technique,

coordinateur sécurité, protection de la

santé, essais de garantie etc...)

Le contenu de chaque élément de

Mission complémentaire est celui qui figure dans le cahier des clauses techniques particulières

*Quantités (fournitures et services), nature et étendue (travaux)* : le coût prévisionnel des travaux est fixé à 1 500 000,00 euros (H.T.)

*Refus des variantes.*

Le présent avis correspond à un avis périodique indicatif constituant une mise en concurrence.

Prestations divisées en lots : non.

*Durée du marché ou délai d'exécution* : 6 mois à compter de la notification du marché.

*Cautionnement et garanties exigés* : le titulaire, sauf s'il s'agit d'un organisme public, doit justifier de la constitution d'une garantie à première demande à concurrence de 100,00 % du montant de l'avance. La caution personnelle et solidaire n'est pas autorisée.

*Modalités essentielles de financement et de paiement et/ou références aux textes qui les réglementent* : les sommes dues au(x) titulaire(s) et au(x) sous-traitant(s) de premier rang éventuel(s) du marché, seront payées dans un délai global de 35 jours à compter de la date de réception des factures ou des demandes de paiement équivalentes.

Les prestations seront financées sur le budget

Annexe assainissement de la communauté d'agglomération et Subventions escomptées : Agence de l'eau, Région Provence-Alpes-Côte d'azur, Conseil Général des Bouches du Rhône.

*Forme juridique que devra revêtir le groupement d'opérateurs économiques attributaire du marché* : l'offre, qu'elle soit présentée par une seule entreprise ou par un groupement, devra indiquer tous les sous-traitants connus lors de son dépôt. Elle devra également indiquer les prestations (et leur montant) dont la sous-traitance est envisagée, la dénomination et la qualité des sous-traitants qui l'exécuteront à la place du titulaire, sauf lorsque le montant est inférieur à 600 euros (T.T.C.)

En cas de groupement, la forme souhaitée par le pouvoir adjudicateur est un groupement solidaire. Si le groupement attributaire du marché est d'une forme différente, il pourra se voir contraint d'assurer sa transformation pour se conformer au souhait du pouvoir adjudicateur tel qu'il est indiqué ci-dessus.

*L'exécution du marché est soumise à d'autres conditions particulières* : non.

*Langues pouvant être utilisées dans l'offre ou la candidature* : français.

*Unité monétaire utilisée, l'euro.*

*Conditions de participation* :

*Critères de sélection des candidatures* : garanties et capacités techniques et financières

Capacités professionnelles

Les candidats peuvent utiliser les formulaires DC 4 (lettre de candidature) et Dc5 (déclaration du candidat) pour présenter leur candidature. Ces documents sont disponibles gratuitement sur le site [www.minefe.gouv.fr](http://www.minefe.gouv.fr).

*Situation juridique - références requises* :

- copie du ou des jugements prononcés, si le candidat est en redressement judiciaire ;

- déclaration sur l'honneur pour justifier que le candidat n'entre dans aucun des cas mentionnés à l'article 43 du CMP ;

- déclaration sur l'honneur qu'il a satisfait aux obligations fiscales et sociales

- renseignements sur le respect de l'obligation d'emploi mentionnée à l'article L. 5212-1 à 4 du code du travail.

*Capacité économique et financière - références requises* : - Déclaration concernant le chiffre d'affaires global et le chiffre d'affaires concernant les services objet du contrat, réalisés au cours des trois derniers exercices disponibles ;

*Référence professionnelle et capacité technique - références requises* : - Déclaration indiquant les effectifs moyens annuels du candidat et l'importance du personnel d'encadrement pour chacune des trois dernières années ;

- liste des principaux services effectués au cours des trois dernières années, indiquant le montant, la date et le destinataire public ou privé. Les prestations de services sont prouvées par des attestations du destinataire ou, à défaut, par une déclaration de l'opérateur économique ;

- indication des titres d'études et professionnels de l'opérateur économique et/ou des cadres de l'entreprise, et notamment des responsables de prestation de services ou de conduite des travaux de même nature que celle du contrat ;

- description de l'équipement technique, des mesures employées par l'opérateur économique pour s'assurer de la qualité et des moyens d'étude et de recherche de son entreprise.

*Marché réservé* : non.

*Critères d'attribution* :

Offre économiquement la plus avantageuse appréciée en fonction des critères énoncés ci-dessous avec leur pondération.

- valeur technique : 70 %;

- prix des prestations : 30 %.

*Type de procédure* : procédure adaptée.

*Date limite de réception des offres* : 31 mars 2010, à 12 heures.

*Autres renseignements* :

*Numéro de référence attribué au marché par le pouvoir adjudicateur / l'entité adjudicatrice* : MAPA1004.

*Renseignements complémentaires* : date prévisionnelle du début des prestations : 3 mai 2010

Complément d'information du bloc 8 :

Les délais d'exécution de l'ensemble des phases ne devra pas dépasser 6 mois calendaires pour la remise de DCE.

Le point de départ de la mission s'effectuera à la notification du marché et durera jusqu'au parfait achèvement des marchés travaux.

Adresse ou le dossier de consultation doit être retiré ou demandé :

Communauté d'agglomération Salon - etang de Berre - durance, agglropole provence  
Direction Eau et Assainissement - square Docteur François BLANC. 197 rue du Pavillon. B.P. 274. 13666 salon  
de provence.

Tél. : 04 90.44.40.66. télécopieur : 04.90.17.05.59.

Conditions d'envoi ou de remise des plis

Les candidats transmettent leur offre sous pli cacheté portant les mentions :

Offre pour :

Mission de maîtrise d'œuvre pour l'agrandissement de la station d'épuration sur la commune d'eyguières  
ne pas ouvrir

- contre récépissé à l'adresse suivante :

Communauté d'agglomération Salon-Etang de Berre-Durance  
agglropole provence

Direction de l'eau et de l'assainissement

197, rue du Pavillon

Square Docteur François Blanc

13666 Salon-De-Provence

- ou, s'il est envoyé par la poste par pli recommandé avec avis de réception postal, parvenir à destination avant la  
date et l'heure limites de réception des offres indiquées sur la page de garde du présent document et ce, à  
l'adresse suivante :

Communauté d'agglomération Salon-Etang de Berre-Durance

Direction de l'eau et de l'assainissement

281 boulevard Maréchal Foch

B.P. 274

13666 Salon-De-Provence

Les horaires d'ouverture des bureaux sont du lundi au vendredi de 8 H 30 à 12 heures et de 13 H 30 à 17 heures.

*Date d'envoi du présent avis à la publication : 19 février 2010.*

*Instance chargée des procédures de recours : Tribunal Administratif de Marseille 22/24, rue de  
Breteuil, 13006 Marseille, tél. : 04-91-13-48-13, courriel : greffe.ta-marseille@juradm.fr, télécopieur : 04-91-81-13-  
87.*

*Service auprès duquel des renseignements peuvent être obtenus concernant l'introduction des recours : Tribunal  
Administratif de Marseille 22/24, rue de Breteuil, 13006 Marseille, tél. : 04-91-13-48-13, courriel : greffe.ta-  
marseille@juradm.fr, télécopieur : 04-91-81-13-87.*

---

Critères sociaux ou environnementaux : Aucun

---

**Classification des produits :**

- Assainissement, voirie et gestion des déchets